

WWW.ANTISEMITISME.BE



Antisemitisme.be répertorie après vérification, les actes hostiles envers la Communauté juive de Belgique. Ce site, créé à l'initiative du **BESC** (Bureau Exécutif de Surveillance Communautaire) et du **CKJGA** (Coördinatie Comité van de Joodse Gemeenten van Antwerpen), vous permet également d'évaluer la montée du phénomène antisémite en Belgique.

RAPPORT SUR L'ANTISEMITISME EN BELGQUE

Année 2006

antisemitismebe@hotmail.com

**Tel : (fr) 02 534 31 84 – (nl) 03 218 91 00
Fax : 02 534 31 80**

**NE PLUS SE TAIRE, C'EST DÉJÀ AGIR
ET NOUS AIDER À LUTTER**

Toute plainte déposée auprès des forces de police permet d'être recensée.

Parce que l'acte antisémite menace les valeurs de notre démocratie, il doit être jugé et condamné.

Si vous êtes témoin ou victime de faits antisémites

- Vous pouvez former le numéro de notre **HOTLINE** :
(fr) **02 534 31 84** – (nl) **03 218 91 00** ou **0478 88 11 88**
- Un répondeur automatique est à votre disposition. Laissez vos coordonnées complètes (nom, prénom, numéros de téléphone).
- Notre **FAX** : **02 534 31 80** est aussi à votre disposition 24h/24.

Si vous êtes témoin ou victime de faits antisémites graves

- Prévenir les autorités policières au **101**
Prévenir le BESC au 02 534 31 84 ou le CKJGA au 03 218 91 00 ou
au 0478 88 11 88
- **Se faire auditionner** par un officier de police.
- Réclamer la **copie** du procès verbal d'audition.
- Nous **envoyer** ou faxer, au 02 534 31 80, le **procès verbal d'audition**
ou le nom et les coordonnées de l'officier de police qui vous a
auditionné.

Une gestion discrète de votre dossier sera assurée.

Ces différentes procédures nous concernent tous et sont destinées à assurer correctement la sécurité de notre communauté en parfaite collaboration avec les autorités compétentes.

Nous vous remercions de votre attention.

L'équipe de www.antisemitisme.be

METHODOLOGIE

www.antisemitisme.be recense, depuis l'année 2001, les actes antisémites commis sur l'ensemble du territoire belge.

Ce site est géré par un groupe de bénévoles travaillant, avec le soutien du Consistoire Central Israélite de Belgique (CCIB), en collaboration avec le Bureau Exécutif de Surveillance Communautaire (BESC) et le Coördinatie Comité van de Joodse Gemeenten van Antwerpen (CKJGA).

Les actes sont recensés via les « hotlines » du BESC et du CKJGA (par téléphone ou fax) ainsi que via l'adresse e-mail antisemitismebe@hotmail.com.

Dès réception, les actes antisémites sont analysés et vérifiés scrupuleusement avant publication sur notre site internet www.antisemitisme.be où il est fait mention des références de procès verbaux de la police qui nous sont communiqués.

Ces incidents sont ensuite envoyés au CCIB ainsi qu'au Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme (CELR), organisme public, qui peut, à côté de la victime, également porter plainte contre l'acte incriminé.

Une collaboration journalière existe entre le CELR, le CCIB et www.antisemitisme.be. Les actes antisémites sont ainsi communiqués dans les deux sens afin que le CELR et www.antisemitisme.be disposent d'une information complète et à jour.

Les actes recensés concernent non seulement les actes antisémites, mais également les actes relevant du négationnisme.

Les types d'actes recensés sont classés par catégories, selon qu'ils relèvent de l'attentat, de l'agression, de la menace, du vol, de la profanation (ou dégradation) ou qu'ils relèvent de l'idéologie (catégorie englobant les insultes et les propos antisémites tenus dans la presse, dans des tracts, sur internet...).

Une classification est également réalisée selon que les actes soient commis à l'encontre de personnes physiques ou de bâtiments et institutions.

Ils sont également classifiés par ville. Lorsque des actes tels que les propos diffusés dans des journaux ou sur internet sont recensés, dès lors qu'il dépasse les frontières d'une seule ville, ils sont placés dans une rubrique intitulée « Belgique ».

A la fin de l'année analysée, un croisement des informations du CELR et de www.antisemitisme.be est effectué afin qu'une dernière vérification soit effectuée avant la publication.

ANALYSE DES INCIDENTS ANTISEMITES RECENSES AU COURS DE L'ANNEE 2006

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006, **66 incidents** antisémites ont été recensés en Belgique. Il s'agit du nombre d'actes le plus important depuis 2001, date à laquelle www.antisemitisme.be a commencé à recenser les incidents antisémites.

Cette augmentation est due à plusieurs facteurs :

- une meilleure communication entre www.antisemitisme.be et le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme ;
- une plus grande vigilance des internautes face aux propos antisémites et négationnistes tenus sur des forums ;
- la guerre du Liban durant l'été 2006.

Les villes les plus touchées sont Bruxelles (30) et Anvers (10), suivent Beringen (1), Namur (1), Gand (1) et Liège (1). De plus, certains actes touchent plus largement tout le territoire belge (et au-delà) de par la spécificité du support utilisé (presse écrite et télévisuelle, d'une part, internet de l'autre).

On remarque en outre que **les actes de violence** à l'égard des membres de la Communauté juive **ont diminué de 60%** (10 en 2005 contre 4 en 2006) alors que les incidents idéologiques (insultes, publications dans la presse et sur internet) ont augmenté de 50% (30 en 2005 contre 45 en 2006).

En comparaison aux années précédentes, la région d'Anvers a été moins touchée, puisqu'elle n'enregistre que 10 incidents contre 20 en 2004 et 19 en 2005.

Néanmoins, tout comme en 2005, où 75% des attaques sur les personnes physiques étaient dirigées contre des membres de la Communauté juive anversoise, **les 4 agressions perpétrées en 2006 l'ont été à 100% sur des Juifs anversois** (trois agressions à Anvers, une à Beringen).

Bruxelles est, quant à elle, plus exposée aux menaces, insultes et actes de vandalisme (croix gammées, celtiques...).

Ces constats ne relèvent aucunement du hasard. La grande majorité des victimes d'actes antisémites à Anvers sont les Juifs orthodoxes. Ceux-ci sont, en réalité, victimes de bien plus d'actes antisémites que ceux recensés. Seulement, ces victimes ne réagissent que très peu. Ce n'est que grâce à un travail de sensibilisation des organisations juives anversoises que les victimes issues de la communauté orthodoxe prennent maintenant de plus en plus l'initiative de déposer plainte. La police d'Anvers a également joué un rôle en ce sens en créant en son sein une cellule « diversité » où il est possible de déposer des plaintes anonymes, ce qui facilite les contacts entre les membres de la communauté orthodoxe et les autorités locales. Cette tranche de la communauté est plus facilement reconnaissable en tant que juive de par l'habillement de ses membres et constitue par conséquent une cible beaucoup plus facilement repérable pour les auteurs d'agression.

En outre, on a pu observer cette année une grande activité au niveau d'**internet** et plus particulièrement des forums dont certains régulateurs laissent passer des propos condamnables sur base des lois de 1981 (racisme) et 1993 (négationnisme). Compte tenu de sa spécificité, les internautes se laissent plus aller sur internet où ils savent qu'il est difficile d'être retracé et surtout punis. Néanmoins, la FCCU (Federal Computer Crime Unit), département de la police fédérale chargé de poursuivre la criminalité sur internet, se développe bien et commence à produire ses effets.

Alors que l'on constate que les actes commis sur les biens privés et les personnes physiques sont, à deux incidents près, aussi nombreux qu'en 2005, on observe, pour l'année 2006, une **augmentation de près de 40% des incidents commis sur l'espace public** (19 en 2005 contre 26 en 2006). Cette appropriation de l'espace publique comprend tant les graffitis sur des immeubles que des articles dans la presse et sur internet.

Enfin, la **guerre entre Israël et le Liban** des mois de juillet et août 2006 a indubitablement influencé le comportement des auteurs d'actes antisémites puisque 22 actes (sur un total de 66) ont été commis durant les deux mois de l'été dont la profanation du Mémorial aux Martyrs Juifs de Belgique à Anderlecht le 24 juillet.

RELEVÉ DES ATES ANTISÉMITES POUR L'ANNÉE 2006

1. 31/12

Propos antisémites sur le forum du site internet du Het Laatste Nieuws

Propos antisémites sur le forum du site internet du quotidien «Het Laatste Nieuws» (http://www.hln.be/hlns/cache/det/art_338864.html?wt.bron=hlnBottomArtikels), suite à la publication d'un article intitulé «Jordaanse koning klaagt over stinkende kibboets» («Le roi jordanien se plaint d'un kibbutz puant») dans lequel il est déclaré que le Roi Abdullah II de Jordanie s'est plaint auprès du ministère israélien des affaires étrangères de la puanteur des engrais utilisé dans un kibbutz situé à la frontière israélo-jordanienne, cette puanteur dépassant la frontière et causant des nuisances olfactives dans un domaine en bordure de la mer Rouge où est situé l'un de ses palais. Suite à cet article, un internaute, «Robert Jan Bergsma» de Louvain, laisse le commentaire suivant : «Het Palestijnse volk klaagt al decennia's over stinkende (illegale) bezetters!» («Le Peuple palestinien se plaint depuis des décennies des colons puants (illégaux)»). Ensuite, c'est au tour d'un second internaute, «San Euphony» de Anvers, de surenchérir : «kunnen die joden nu echt niemand met rust laten is het niet door hun woorden dan is het door andere zaken» («Est-ce que ces Juifs ne peuvent vraiment pas laisser les gens tranquille, si ce n'est pas par leur parole, c'est par d'autres affaires»). Suite aux réclamations d'un lecteur avisé, le gestionnaire du site a décidé de retirer le second commentaire.

2. 29/12

Croix gammées et poudre blanche découvertes rue de la Régence à Bruxelles

Deux croix gammées ont été découvertes, gravées dans le mur du bâtiment abritant la Grande Synagogue de la rue de la Régence à Bruxelles. En plus, des amas de poudre blanche ont été découverts aux deux entrées de la Synagogue, rue de la Régence et rue Joseph Dupont ainsi qu'à proximité du soupirail de cette dernière rue. Après des premiers tests effectués par les services de la protection civile, il apparaît que cette poudre blanche ne contenait aucun composant nocif, ce qui n'enlève en rien la volonté des auteurs de semer la peur auprès des fidèles de la synagogue.

3. 23/12

Propos négationnistes sur le site forum.politics.be

Ce n'est pas la première fois qu'apparaissent des propos antisémites et négationnistes, sur ce forum. Dans la discussion, un internaute met en cause le nombre de morts juifs pendant la Shoah et reprend la phrase de Le Pen « (...) un détail dans l'histoire »... Les autorités compétentes ont été alertées. (<http://forum.politics.be/showthread.php?t=72964>)

4. 18/12

Caricature à caractère antisémite dans le quotidien « Le Soir »

Diverses plaintes ont été adressées au Centre pour l'Égalité des Chances concernant un dessin de Pierre Kroll dans Le Soir du 18 décembre 2006. Ce dessin illustrait le conflit dans les territoires palestiniens entre les membres du Fatah et ceux du Hamas. On y a découvert au dessus de la mêlée un israélien, sans doute, représenté sous la caricature d'un Juif orthodoxe riant aux éclats avec un gros nez. Le Centre a écrit à la rédactrice en

chef qui a publié, dans son édition du 20 janvier 2007, une mise au point et des excuses. Elle reconnaît son manque de vigilance.

5. 13/12

Autocollants aux relents antisémites sur des livres à La FNAC à Bruxelles

Un client de La FNAC de Bruxelles a découvert, en consultant des ouvrages sur le judaïsme et Israël, collées sur leur couverture arrière, des étiquettes de deux sortes reprenant les mots suivants : « Américains-Israéliens et leurs amis juifs : dominants morbides! Palestine-Irak libres. » et « Auschwitz : une histoire d'hier pour massacrer les Palestiniens aujourd'hui. » Scandalisé, le responsable du service a sorti les livres du rayon. L'affaire a été transmise aux autorités compétentes.

6. 12/12

Publication du livre intitulé « Les Protocoles de Sion ».

Cet ouvrage de Patrick Hendericks et Patrice De Bruyne a été publié mais ne bénéficie pas d'une grande diffusion. Il évoque entre autres les attentats du 11 septembre 2001, les tueurs du Brabant. Ce n'est pas son contenu principal qui relève de l'antisémitisme mais deux autres éléments. Le premier réside dans sa couverture : son titre, déjà choquant, est accompagné des drapeaux des Etats-Unis et Israël avec, entre les deux, une liasse de dollars. Une telle représentation fait clairement référence à un « complot américano-sioniste », et, par déduction, au pouvoir qu'ont les Juifs (américains) sur la politique américaine de part leur argent. Quant au second élément, il se situe dans l'annexe qui reprend « Les Protocoles des Sages de Sion » eux-mêmes. Les auteurs les publient au nom du principe du libre examen, du droit qu'à chacun de pouvoir se faire une opinion sur la véracité ou non de ce faux. Le Centre pour l'Egalité des Chances a été alerté et s'est penché sur le volet juridique d'une action à mener. En parallèle, une plainte a été introduite par le Centre auprès de Skynet qui rend le texte des « Protocoles des Sages de Sion » accessible via [users.skynet](http://users.skynet.be). A partir du mardi 6 mars, les AMP retireront tous les exemplaires des livres des points de vente.

7. 30/11

Jet de pierres et insultes antisémites à l'encontre de jeunes Juifs à Beringen

Un groupe de jeunes étudiants, hassidim, âgés entre 13 et 15 ans, se sont rendus pour une excursion à Beringen-Mijn. A leur arrivée vers 22h, ils ont été attaqués par des jeunes du quartier, d'origine turque. Ceux-ci ont frappé un des étudiants puis bombardé de pierres et de pavés le groupe et l'auberge de jeunesse où les jeunes devaient loger. Ils ont également proféré des insultes antisémites et fait des saluts hitlériens. Des dégâts matériels ont été causés au bâtiment (vitres brisées). Compte tenu des circonstances et du fait que la police a déclaré ne pas pouvoir assurer la sécurité du groupe pris à partie, le séjour des jeunes Juifs à Beringen a été annulé et les jeunes sont retournés à Anvers à 2h du matin. La police de Beringen a interpellé 6 mineurs d'âges et 4 personnes majeures. Elles devront payer des dommages et intérêts, présenter leurs excuses aux jeunes juifs et réaliser 30 heures de travaux d'intérêt général. (PV's n° HA.56.L4.008094/06, HA.56.L4.008100/06...)

8. 4/11

Propos antisémites et négationnistes commentant les caricatures iraniennes sur un blog internet

Sur le blog suivant,

<http://gargamelo.canalblog.com/archives/2006/11/04/3073575.html>, ayant pour thème les caricatures iraniennes sur la Shoah et publiant celles des trois lauréats, il a été découvert toute une série de commentaires à caractère antisémite et négationniste dont celui d'Edouard intitulé « Aaaaah ! La Shoah !!! » et rédigé comme suit : « Aaaaah ! *La Shoah !!! Ah, la Shoah ! Faut y croire, on a pas le Shoah. Qu'est-ce que c'est que ces conneries ? La plupart d'entre nous, ne savent de cette époque, que ce qu'on a BIEN VOULU leur raconter. Et apparemment, vous avez tout gobé. Pendant qu'on parle de le Shoah (version plombée et calibrée), on passe sous silence les exactions des brâââves youtres, perpétrées partout dans le monde. Ca ne vous étonne pas, vous les grosses louches, qu'on emprisonne des historiens de renom, parce qu'ils osent contester ou... rectifier certains détails de l'Histoire ? Dans quelle guerre, quel génocide, seule la version de la victime est prise en compte ? Ca ne vous fait pas tilt, dans les boyaux de la tête, que les seules victimes qui n'ont pas à prouver leurs dommages, soient les youpins ? Et que plutôt de les inviter à démontrer ce qu'ils disent avoir vécu, on fait des lois pour nous obliger à les croire d'office ? C'est probablement la raison de l'enfermement des révisionnistes et des négationnistes. Et vous, vous êtes là à acquiescer. Quand vous critiquez les magouilles des truands socialistes, on serait tenté de croire, qu'on ne vous la fait pas. Deux posts plus loin... Crac ! Dans le panneau. Comme tout le monde. Les exagérations de vos amis youpins, ont coûté bonbon, à notre société. Sous forme de "dédommagements" en monnaies sonnantes et trébuchantes. Et je ne vous parle pas de l'humiliation de la... repentance ou du devoir de mémoire. Moi, j'étais pas né. Je n'ai ni à dédommager, ni à me repentir et encore moins, à me souvenir. Qu'ils * c* ces * o....* ! Je les respecterai, quand ils accepteront les contradictions à leur version imposée, grâce à des lois liberticides. C'est bien la peine de critiquer cet enc*lé de Gayssot ! Vont-ils indemniser les Libanais, ces * p...* de Juifs? ». Il est à noter que les trois mots entre * * sont le fruit du passage de Gargamelo, le modérateur du blog ne voulant pas choquer les lecteurs... Le Centre pour l'Egalité des Chances a été alerté et il a été demandé d'entreprendre les actions utiles à ce que de telles publications cessent.*

9. 15/10

Insultes et menaces antisémites à l'encontre d'un étudiant juif à Bruxelles

Un étudiant au nom de famille à consonance juive fréquente durant son année d'étude un camarade de classe avec qui l'entente est très bonne. Un jour, en discutant sur msn messenger, ce dernier demande à l'étudiant juif s'il est « Juif ». L'étudiant confirme et le camarade dit que ça lui brûlait les doigts depuis un certain temps de lui poser cette question, tout en précisant « Attention, j'ai rien contre ». Lors de cette conversation, l'étudiant parlait beaucoup d'Odessa et montrait qu'il s'y connaissait en histoire... A la soirée de fin d'année, l'étudiant juif croise son camarade, sous l'emprise de l'alcool. Ce dernier, malgré un bonjour chaleureux de l'étudiant juif, le traite une première fois de « Sale Juif ». L'étudiant juif cherche l'humour mais ne le trouve pas. Dans un regard de haine, le camarade enchaîne avec 5 ou 6 nouveaux « Sale Juif » et approche alors son visage à 10 centimètres du visage de l'étudiant Juif en disant : « Si tu me cherches tu vas me trouver. Y à pas de Juifs ici. Dis-moi un mot et je te pète les dents. Je te fous un coup de tête. » Choqué l'étudiant Juif ne veut pas provoquer de bagarre inutile et contourne son ex-camarade de classe. Deux minutes plus tard, ce dernier vient vers lui et lui dit : « Attends tu m'as pas pris au sérieux quand même ? », regrettant sans doute l'ampleur de son geste. Mais la haine perçue par l'étudiant Juif dans le regard de l'autre au moment des propos, et son insistance, ne laissait en rien transparaître une once d'humour...

10. 2/10

Graffiti antisémite découvert à Berchem

Un graffiti antisémite « Fuck de Joden » a été aperçu sur un abri de bus près de la gare de Berchem à la Cuperusstraat devant le numéro 5.

11. 2/10

Agression antisémite contre 2 jeunes Juifs orthodoxes à Wilrijk

Dans la nuit du 2 au 3 octobre, vers 23 heures, 2 jeunes Juifs orthodoxes âgés de 16 et 17 ans, élèves de la Yeshiva de Wilrijk, se sont faits agresser par une bande de 3 jeunes, en apparence d'origine européenne de l'est. Le passage a tabac se serait terminer par des signes clairement antisémites. Il n'y a pas eu de blessures graves, mais des dégâts matériels (bris de lunettes et autres). Une plainte a été déposée auprès du commissariat de Wilrijk (PV n° 109416).

12. 1/10

Provocations antisémites devant une synagogue de Bruxelles

Lors de l'office de Kol Nidré (Yom Kippour) à la synagogue Maalé, un groupe de 4 jeunes skinheads est arrivé en haut de la rue de Messidor (au carrefour avec l'avenue Coghén). L'un d'eux a crié en direction des gardes de sécurité "White power" à plusieurs reprises en faisant le salut nazi. La police a été avertie. Aucune suite n'a été donnée.

13. 1/10

Insultes antisémites à l'encontre de fidèles à Bruxelles

Lors de l'office de Kol Nidré (Yom Kippour) à la synagogue Libérale, une vingtaine de fidèles arrivant à pied du haut de la rue s'est faite traiter de « Sale Juif » par 3 jeunes d'origine nord-africaine. La police a été avertie mais n'a pas pu les retrouver.

14. 27/9

Intrusion antisémite sur un blog internet

Le Centre pour l'Égalité des Chances a été alerté, via cyberhate, de l'intrusion, dans un blog hébergé par skynet, de propos notamment antisémites. Un contact est pris par le Centre avec un modérateur de skynet afin que ces propos soient rendus non visibles et que les auteurs de ces propos puissent être retracés. Le 28/9/2006, le modérateur de skynet a pris contact avec le propriétaire du blog pour lui expliquer comment effacer ces propos et déposer plainte.

15. 7/9

Croix gammée retrouvée sur une habitation privée à Molenbeek

Un habitant, d'origine juive, a eu la surprise de découvrir sur la porte de son garage plusieurs tags, dont un de nature clairement antisémite puisqu'il s'agit d'une croix gammée. Une plainte a été déposée à la police et les inscriptions ont été effacées.

16. 4/9

Propos antisémites tenus sur un forum internet

Sur le forum de discussion www.forum.politics.be, « Nibelung » a à nouveau réussi à faire passer un message qui, sous couvert de critique d'Israël, s'en prend aux Juifs et à leur prétendu espoir de domination mondiale. Le Centre pour l'Égalité des Chances a été alerté pour qu'une suite y soit réservée.

17. 1/9

Menace de mort à l'encontre d'un commerçant d'origine juive à Bruxelles

Une homme, d'origine nord-africaine, entre dans un magasin d'occasion pour vendre de la marchandise. Après avoir essuyé un refus de la part du vendeur, le client a demandé s'il était de mauvaise humeur et lui a dit qu'il ne le trouvait pas sympathique. Le lendemain, cette même personne est revenue dans le même magasin avec de la nouvelle marchandise. Le vendeur, en communication téléphonique, n'était toujours pas intéressé. Parlant hébreu au téléphone, le client interpelle le vendeur en demandant s'il « aime donc tuer les arabes et s'il en a déjà tué ». Alors que le commerçant répond par la négative, le client déclare être du Hezbollah et qu'il allait le tuer. Il a continué en demandant s'il était sioniste et, répondant cette fois-ci par l'affirmative, le client a réitéré ses menaces de mort. Il poursuit en disant notamment qu'il fallait appeler la police pour dénoncer le commerçant « sioniste » et en le provoquant à la bagarre. Le client quitte alors le magasin en réitérant encore ses menaces de mort, en disant qu'il reviendrait et que le vendeur irait en enfer. Cette personne passa par la suite à deux reprises devant le commerce.

18. 31/8

Tags antisémites sur les murs de l'école Yavné à Anvers

Des tags antisémites ont été découverts sur le mur de l'école juive Yavné à Anvers. On y trouva entre autres une croix gammée. Ces tags ont été partiellement effacés.

19. 31/8

Propose à caractère antisémite dans « Le Soir-Magazine »

Dans Le Soir-Magazine du 30 août 2006 est paru un article sur l'immobilier au Zoute. Dans la liste de ceux qui achètent de l'immobilier, il est mentionné « *Qui achète ? Les Allemands, les Flamands, notamment les riches Anversois qui affluent chaque weekend, les Juifs aussi, traditionnellement attachés au Zoute* ». Alerté, le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme envoie, le 1^{er} septembre 2006, une lettre de protestation contre cette formulation malencontreuse en demandant qu'elle soit publiée lors du prochain numéro. Le 13 septembre 2006, publication de la lettre du Centre est faite ainsi que les excuses de l'auteur de l'article « *pour ceux qui l'aurait ressenti ainsi (comme la stigmatisation d'une communauté)* ».

20. 29/8

Texte antisémite publié sur le site internet de StopUSA

Il a été signalé au Centre pour l'Égalité des Chances l'existence d'un texte publié sur le site web de la plateforme StopUSA et comportant une phrase antisémite faisant référence à la volonté des Juifs de dominer le monde, texte signé par un certain « Shamir Israël ». Un e-mail est envoyé par le Centre au gestionnaire du site en vue de l'ôter de leur site.

21. 22/8

Insultes antisémites à l'encontre d'une famille juive à Bruxelles

Vers 2h30, une famille juive orthodoxe, vivant à Forest, a été réveillée par des bruits venant de l'extérieur. Des individus ont frappé des poings sur la porte de la maison et sur la fenêtre du rez-de-chaussée. Ils ont ensuite crié entre autres : « Juifs de merde, sales Juifs, c'est une maison de Juifs ». Ensuite, ils sont partis. Une plainte a été déposée à la police (PV n° BR.56.L3.042279/2006).

22. 21/8

Propos négationnistes tenus sur un forum internet

De nouveaux propos négationnistes sont tenus sur le site www.forum.politics.be. Le Centre pour l'Égalité des Chances en a été averti. Après vérification, le 25 août 2006, il est constaté que le modérateur du forum a réagi en retirant les phrases litigieuses.

23. 15/8

Courrier à caractère antisémite reçu par le Musée Juif de Belgique

Un courrier antisémite a été envoyé au Musée Juif de Belgique. Ce courrier reprend un programme d'activités avec des sigles « ss », des croix gammées et des associations « Juifs = nazis ».

24. 14/8

Harcèlement et menace à caractère antisémite à l'encontre d'une famille juive bruxelloise

Depuis plusieurs années, une famille bruxelloise reçoit des courriers fréquents concernant les Juifs, leur moyens de pression, la manière méprisante dont ils se comporteraient avec les Arabes, l'importance de rayer Israël de la carte... L'auteur menace cette famille de continuer à les harceler tant que, en tant que Juifs, ils ne bougeront pas pour infléchir la politique israélienne. Il laisse également des messages sur leur répondeur attestant qu'il les épie. Il est dernièrement venu coller un drapeau d'Israël sur la porte d'entrée de la maison des parents. Suite à cette dernière intrusion, les parents ont décidé de porter plainte à la police. (PV n° BR.56.L6.04..../2006)

25. 10/8

Diffusion anonyme d'un courrier à caractère antisémite

Depuis le début du mois d'août, plusieurs membres de la Communauté juive ont reçu un courrier anonyme de menace de nature clairement antisémite. Outre le nom du destinataire précédé d'une étoile de David (sur l'enveloppe), chaque phrase (menace) est également précédée d'une étoile de David. On peut y lire des phrases telles que « le peuple juif est condamné à mourir, vous êtes comme Hitler des envahis voleurs », « des enfants juifs du monde seront tués pour venger ceux que vous avez tués », « à chaque sortie toi et tes enfants seront en attente de la mort » ou encore « mort aux enfants juifs de toute la Belgique et d'Europe ». A ce stade, l'enveloppe et son contenu ne comportent aucun danger. Plusieurs plaintes ont été déposées autant par des destinataires du courrier que par le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme. L'enquête suit son cours. (PV n° BR.45.I.3.041206/06)

26. 9/8

Refus de location d'un bateau à Gand à cause de leur religion

Un groupe de 5 personnes s'est rendu de Anvers à Gand pour louer un bateau. A leur arrivée sur les lieux, le responsable de la société de location de bateaux présent sur les lieux leur a déclaré que ce ne serait pas possible, car la société ne loue plus à des Juifs parce que, un jour, une personne (juive) a cassé un bateau. Après avoir essayé de raisonner le responsable, ce dernier leur a demandé sèchement de s'en aller. Une plainte a été déposée à la police d'Anvers. (PV n° 16.LB.88700/06)

27. 8/8

Piratage du site internet du EUJS

Le mardi 8 et ensuite dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 août, le site internet du European Union of Jewish Student a été piraté. En allant visiter le site de l'organisation, on pouvait lire sur la page principale « !!! Own3d by Team-Evil Arab hackerz !!! Israel Go To Hell » avec, au centre de l'écran, un drapeau d'Israël qui brûle et le son : «allah ouakbar ». Ensuite, on ne voyait plus rien sur le site. Lors de la première partie de l'attaque (mardi 8/8), on retrouve avec le texte et un drapeau d'Israël qui brûle au milieu. Lors de la seconde attaque (nuit de jeudi à vendredi), le texte était accompagné de voix qui disaient continuellement « allah ouakbar ». Le site a vraisemblablement été attaqué par un groupe marocain qui a déjà attaqué 750 sites israéliens, parmi lesquels les plus grosses compagnies israéliennes. Une plainte a été déposée au parquet et le FCCU (Federal Crime Computer Unit) mène son enquête.

28. 2/8

Fax antisémite à l'encontre d'une société bruxelloise

Une société bruxelloise a reçu, au départ du fax d'une société de Waterloo, un texte d'insultes diverses, dont antisémites et faisant l'apologie du nazisme. Le Centre pour l'Egalité des Chances en a été averti et a déposé plainte.

29. 1/8

Courrier négationniste reçu par Radio Judaïca

Le Centre pour l'Egalité des Chances reçoit l'information selon laquelle Radio Judaïca a reçu une lettre, signée, en relation avec le conflit israélo-palestinien, et dont la fin du texte peut être considérée comme une justification et une approbation des crimes nazis. L'auteur de ce courrier signe en tant qu'administrateur honoraire d'une école à Philippeville. Le 16/8/2006, Radio Judaïca envoie un e-mail à la direction de l'école (et une copie de ce courrier à la direction de l'enseignement obligatoire de la Communauté française) pour avoir des explications.

30. 1/8

E-mails antisémites appelant au meurtre

Depuis plus d'un an, toute une série de destinataires pêchés principalement dans des fichiers publiés sur l'internet (avocats, mandataires politiques...) reçoivent des emails d'un certain Adel Khedira qui se dit victime d'un « complot juifiste », principalement français. Il parle d' « un système occulte hyper mafieux vraiment jamais vu dans l'histoire de l'humanité ». Il lance des appels à l'élimination physique de personnalités qu'il cite nommément. Il parle de réseau juifiste et dit être victime du H.B.R.C. (Human Being Remote Control) Il s'agirait d'un système sophistiqué d'espionnage par lequel « les juifistes semblent contrôler d'une manière occulte le monde entier ». Ce système permet de causer, à distance, des « assassinats, viols, vols, maladies, faim, isolement, calomnies ». Pour lui, « les juifistes constituent le plus vile et la plus criminelle espèce sur terre ». Une plainte a été déposée et une enquête est menée pour retracer l'origine des envois et identifier son ou ses auteurs.

31. 31/7

Poème antisémite publié sur le site de la plateforme Stop USA

Le 31 juillet, un poème a été publié sur le lien suivant : <http://www.stopusa.be/contributions/poetry.php>. Rédigé en néerlandais par un certain Hervé Bracke, celui-ci est clairement antisémite. Il évoque la situation au Sud-Liban et la

guerre entre le Hezbollah et Israël, reprend des références antisémites classiques et fait des amalgames entre Juifs et Israéliens. Les autorités compétentes ont été averties afin de retirer le poème de ce site, retracer l'auteur et le condamner.

32. 30/7

Inscription antisémite découverte sur une habitation privée à Bruxelles

Une personne d'origine juive a découvert, sur le bas de la fenêtre de son habitation, une inscription « Salle Juif ». Une plainte a été déposée auprès de la police.

33. 27/7

Insultes antisémites à l'encontre d'une personnalité de la Communauté juive à Bruxelles

Alors qu'elle se dirigeait en direction de la synagogue de la rue de la Régence à Bruxelles, une personnalité de la Communauté juive voit venir en sens inverse une dame au comportement et à l'habillement tout à fait normal. A la hauteur du Ministère des Finances, la dame s'arrête devant la victime et lui dit « Espèce de sale Juif puant. Et maintenant vous le saurez. » Ensuite, elle a continué son chemin.

34. 26/7

Insulte antisémite de la part d'un policier à Bruxelles

Suite à un litige portant sur un commerce situé dans le centre-ville de Bruxelles, qui a amené à sa fermeture, et dont les motifs restent encore à être élucidés, le commerçant a été traité de « sale Juif » par le policier descendu sur les lieux, en outre, pour régler la question du déblocage des clés du local. Alors qu'elle voulait déposer plainte, la victime de cette insulte s'est vue refuser, par trois commissariats, la prise d'acte de cette plainte contre l'un des leurs. Après s'être adressé au Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, il lui a été conseillé de déposer directement plainte auprès du substitut du procureur du Roi de Bruxelles.

35. 24/7

Déclarations antisémites sur le forum du site internet du Télé-Moustique

Dans le cadre d'une discussion au sujet d'Israël – Hezbollah. Qui est responsable ? » sur le forum du site internet de l'hebdomadaire Télé-Moustique (<http://forum.telemoustique.be/viewtopic.php?t=1134&postdays=0&postorder=asc&start=0>), un internaute (de Huy) déclare, sous le pseudonyme « nicol », que « (...) La question ne porte pas sur la réalité de l'holocauste ou le « révisionnisme ». La véritable question réside dans le fait que la seconde guerre mondiale - dont les riches financiers Juifs, rien que par leurs exactions économiques, sont en grande partie responsables - leur a finalement été éminemment profitable, l'écrasement de l'Allemagne nazie coïncidant avec la création de l'état d'Israël. L'holocauste ? La Shoah ? Les Juifs, insultant sans pudeur la souffrance de leurs martyrs, l'ont utilisée de la manière qui leur est propre, c'est-à-dire mercantile, spéculant sur l'incessant battage médiatique de la tragédie pour assurer le triomphe de leurs objectifs politiques et économiques. Méprisant superbement le martyr des autres - Tziganes, Slaves, "asociaux", Résistants, Allemands (mais oui !)-, ils monopolisent depuis 60 ans de la manière la plus indécente la souffrance de manière à justifier leurs propres exactions, lesquelles descendent en droite ligne des méthodes de leur dernier persécuteur ... ! (...) ». Cette déclaration est soutenue également par un autre membre du forum, « le lilloisien », de Lillois. Les autorités compétentes ont été alertées pour faire suite à ces déclarations et à leur publication.

36. 24/7

La crypte du Mémorial aux Martyrs juifs de Belgique à Anderlecht saccagée

La crypte du Mémorial aux martyrs juifs de Belgique à Anderlecht a été saccagée dans les environs du 24 juillet. Une urne contenant des cendres humaines ramenées d'Auschwitz-Birkenau a été vidée de son contenu. Une grille a été arrachée, des vitrines ont été cassées et des documents détruits. Le sol a été souillé de préservatifs et d'excréments. Aucune porte n'a été fracturée. Les auteurs ont escaladé un mur haut de 1,5 m à peine situé à l'arrière de la crypte pour y pénétrer. Une plainte a été déposée. Selon la police, rien ne semble indiquer que les vandales soient antisémites et aient attaqué volontairement un lieu symbolique juif pour nuire spécifiquement à cette communauté. La raison invoquée : les vandales n'ont pas laissé de messages, ni de signatures et aucune croix gammée n'a été dessinée. Par contre, trois tags ont été retrouvés sur un mur (dont un représentant une tête de mort)... (N° PV : BR.50.L3.0382119/2006)

37. 21/7

Propos antisémites tenu sur un forum internet

Des propos antisémites ont été découverts sur le forum <http://forum.politics.be/showthread.php?t=53747&page=3>. On peut y trouver des messages reprenant le sigle des SS ainsi que des expressions comme « stinkende Jood »... Les autorités compétentes ont été alertées afin que ces pratiques cessent.

38. 7/7

Tag sur le mur de la synagogue de Liège

Dans la nuit du 6 au 7 juillet, les mots "gaza martyr" ont été tagués sur la synagogue de Liège. En important le conflit israélo-palestinien en Belgique et plus particulièrement sur un édifice religieux juif, en menaçant la tranquillité de la Communauté juive liégeoise, cet acte antisioniste bascule vers de l'antisémitisme. La police a été avertie et le tag effacé. (PV n° LI.92.LA.057044/2006)

39. 4/7

Agression contre un étudiant de la Yeshiva de Wilrijk

Un jeune Juif ultra-orthodoxe de 15 ans, élève de l'école talmudique (Yeshiva) de Wilrijk, accompagné d'un autre élève, s'est fait agressé, dans la soirée, par une bande de jeunes. Alors que les jeunes étudiants se trouvaient hors de la Yeshiva, l'un d'eux a été agressé en rue par plusieurs jeunes. L'autre a réussi à prendre la fuite sans prendre de coups. La victime a le visage tuméfié suite aux coups reçus (entre autres au moyen d'un casque) ainsi que les mains ensanglantées suite à plusieurs chutes. Elle a été emmenée vers un hôpital afin de subir quelques tests. Selon la police locale, la victime n'a pas pu observer ses agresseurs et ne peut donc donner aucune description pouvant aider à l'enquête de police. (N° PV : 75824).

40. 9/6

PV antisémites rédigés par un inspecteur de police d'Anvers

Un inspecteur de police anversoise a verbalisé à 2 reprises des contrevenants pour des infractions au code de la route. Le premier PV a été adressé à un conducteur, d'origine juive, qui, au volant de sa voiture, à un passage pour piétons, ne se serait pas arrêté pour laisser passer un piéton. Le second PV a été adressé à un autre conducteur d'origine juive qui, au volant de sa voiture, aurait tourné à gauche à un croisement où il est interdit de tourner à gauche. Pour la description des situations voici les mots écrits par l'inspecteur sur les PV : pour ce qui concerne le premier "(...) mannelijke bestuurder van joodse

godsdienst en middelbare leeftijd (...)” (chauffeur de sexe masculin de religion juive et d'âge moyen...) ; quant au second, "(...) mannelijke, oudere bestuurder, joodse religie, bril, (...)” (chauffeur d'âge avancé, de sexe masculin, religion juive, lunettes,...). L'affaire a été notifiée par le Forum der Joodse organisaties au chef du corps de la police d'Anvers et au Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme. Les faits se sont déroulés le 28/4/06 (PV n°AN.98.LB.505368/2006) et le 9/6/06 (PV n°AN.94.LB.539348/2006)

41. 7/6

Médecin insulté par une patiente à Bruxelles

Un médecin d'Erasmus (au nom à consonance juive) reçoit un coup de téléphone d'une patiente, examinée une seule fois la semaine précédente, qui marque son mécontentement sur la manière dont la consultation a eu lieu. Cette dernière l'informe alors qu'elle ne fera pas les examens qu'il lui avait proposés et le traite « *d'espèce de sale Juif!* », et elle lui raccroche au nez. La victime a immédiatement fait une déposition à la police. Le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme réfléchit à la suite à entreprendre pour soutenir la victime, éventuellement une médiation pénale en vue d'excuses. Le 13/6/06, le Centre écrit dans ce sens au parquet de Bruxelles. Le 22/9/06, lors de l'audition de la personne qui a insulté, celle-ci reconnaît les faits et s'en excuse. Le Centre demande alors à pouvoir consulter le dossier au greffe en vue de prendre connaissance du contenu précis de l'audition. Le 16/10/06, après avoir pris connaissance du contenu de cette audition, il est convenu que l'avocat de la victime envoie à l'auteur de l'insulte une demande de lettre d'excuses à adresser directement à la victime.

42. 30/5

E-mails antisémites reçus par un fonctionnaire des Affaires étrangères

Un fonctionnaire du Ministère des Affaires Etrangères reçoit dans sa messagerie professionnelle, via deux adresses e-mail différentes, deux emails signés par une certaine Susan Smith (sans autre mention d'organisation ou autre) et rédigés en anglais. Leur contenu est négationniste, faisant l'apologie du nazisme et virulemment antisémite et se terminent par « Heil Hitler ». Le Centre pour l'Egalité des Chances en a été averti et tente de remonter à la source.

43. 28/5

Menace contre un fidèle de la synagogue de Schaerbeek

Une personne fréquentant la synagogue de la rue du Pavillon a signalé au Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme que, régulièrement, lorsqu'il se rend à sa synagogue, il est pris à partie par des jeunes d'origine arabo-musulmane. Le Centre lui a présenté plusieurs propositions d'action et a mis ce point à l'ordre du jour de sa réunion de cellule de veille relative à la lutte contre l'antisémitisme.

44. 22/5

Rap antisémite sur internet.

Un rap incitant à l'antisémitisme circule sur internet. Dans le refrain, on y retrouve la phrase suivante : « Arab all star, on est dans les airs, vous êtes sous terre, une pensée pour Hitler qui nous est cher ». On peut y relever également les déclarations suivantes : « sale juif un coup de canif, dans ta gueule c'est ce que tu mérites », « c'est l'heure de shabbat, je vais t'abattre », ou encore « dès qu'j'vois une magen, j'sors mon magnum pour ta sale gueule clic clic bang bang ». Ce rap provient de France et une plainte a été déposée. Le dossier est suivi par le Bureau National de Vigilance Contre l'Antisémitisme.

45. 2/5

Propos antisémites tenus sur un forum internet

Il est communiqué au Centre pour l'Égalité des Chances que des propos antisémites (sous couvert d'antisionisme) sont tenus sur le forum de discussion www.forum.politics.be. Cela n'est pas la première fois que de tels propos restent sans actions sur ce site et, vu le manque de bonne volonté de ses gestionnaires, le Centre envisage d'envoyer une information au parquet.

46. 2/5

Présence du livre « Mein Kampf » sur les étals d'une filiale de Club

Il a été signalé au Centre pour l'Égalité des Chances la présence du livre « Mein Kampf » sur les étals d'une filiale de la chaîne de papeterie-librairie Club. Une lettre est envoyée par le Centre à la direction de Club afin que ce livre ne soit plus exposé aux yeux de tout le monde. Le 16/5/06, la direction de Club répond au Centre qu'il s'agit d'une initiative malheureuse de cette filiale, qui est regrettée, car la direction de Club a toujours le souci du respect du cadre légal.

47. 2/5

Insultes antisémites lors d'un cortège funéraire à Bruxelles

Le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme a été averti à titre de pure information que lors d'un cortège funéraire dans les environs de l'église Notre-Dame à Laeken avant d'entrer dans le cimetière des jeunes d'origine nord-africaine ont fait des gestes obscènes accompagnés d'insultes antisémites.

48. 26/4

Blague antisémite dans une galerie commerciale à Bruxelles

Le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme a été averti par un témoin auditif d'une « blague » antisémite échangée à haute voix entre un vigile et un préposé au nettoyage dans une galerie commerciale bruxelloise. Le témoin a écrit aux gérants de la galerie en vue que soient prises les mesures pour éviter que cela ne se reproduise. Le Centre a souhaité une communication de la réponse. Le 24/5/06, suite à une négociation menée par le Centre, la firme de gardiennage a décidé de mettre sur pied une sensibilisation de l'ensemble de son personnel pour éviter que ce genre d'incident ne se reproduise.

49. 29/3

Insultes antisémites proférées sur un forum internet

Sur le forum de discussion du site internet www.coolbox.be, un intervenant d'origine juive est pris à partie par un autre intervenant dont le pseudo est « whitewarrior » et fait l'objet d'insultes antisémites. Une plainte est déposée auprès du Centre pour l'Égalité des Chances qui, le 30/3, demande au modérateur du forum de prendre des mesures.

50. 27/2

Propos négationnistes dans le Knack

Une plainte contre l'article de Gie van den Berghe, paru dans *Knack* du 15 février 2006, intitulé « Heilige Koe », a été introduite auprès du Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme. L'auteur utilise le terme « Holocaustgelovigen » (littéralement: ceux qui croient en l'holocauste), tendant à les mettre sur le même pied que les négationnistes qui deviennent donc ceux qui n'y croient pas. Comme si la « croyance à l'holocauste » était une question de foi comme la croyance en Dieu par exemple. Gie Van

den Berghe fait semblant d'ignorer que le négationnisme n'est pas une opinion mais une prise de position politique visant à laver le régime nazi de son principal crime.

51. 21/2

Propos antisémites dans le Journal du Mardi

Dans son numéro spécial du 21 février 2006 consacré à l'Islam, le Journal du Mardi reprend un article du journal marocain « Tel quel » dans lequel on peut y lire le passage suivant : « En fait, contrairement aux juifs dont la religion est dorénavant la politique et les affaires (...). Une plainte a été déposée par le Consistoire central israélite de Belgique auprès du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.

52. 15/2

Menaces et insultes antisémites dans un train à l'encontre d'un Juif orthodoxe anversois

A 15h39, un Juif orthodoxe anversois de 40 ans prend le train Bruxelles-Anvers à la gare Centrale. Peu après il se fait agresser verbalement par une jeune personne d'origine arabo-musulmane. Il subit des insultes et des menaces. Le jeune s'assit alors en face de lui et sort de la sacoche un objet métallique avec lequel il le menace. L'agressé se lève, s'enfuit et rencontre le contrôleur. Ce dernier avertit par radio la police des chemins de fer. Le jeune agresseur est arrêté dès sa descente sur le perron de la gare de Berchem. Lors de la fouille, on découvre qu'il est en possession d'une série de bijoux volés. La victime a porté plainte auprès de la police des chemins de fer. (PV n° AN27AC100338/06)

53. 7/2

Insultes antisémites à l'encontre de membres de la Communauté juive à Anvers

Un ivrogne, d'origine belge, s'est présenté à l'entrée d'un centre communautaire à Anvers, centre qui accueillait une fête de mariage. L'individu a commencé à insulter et injurier les gens se trouvant à l'intérieur en utilisant des termes antisémites et en faisant le salut hitlérien. Alors que le gardien du centre empêchait l'individu de pénétrer dans le bâtiment, ce dernier a commencé à montrer de signes d'agressivités physiques. Le gardien le maîtrisa alors en le maintenant au sol jusqu'à l'arrivée de la police. (PV n° AN.56.LB.017244/2006)

54. 4/2

Commentaire à connotation antisémite sur un vitrail de l'Eglise de Waha

Le site internet de l'Office du Tourisme de Marche-en-Famenne fait état d'un vitrail exécuté par Jean-Michel Folon pour l'Eglise de Waha pour lequel on pouvait lire la légende suivante : « Les Juifs, coiffés d'un bonnet pointu, écoutent avec irritation en se bouchant les oreilles et le font lapider »... en parlant de la vie et du martyr de Saint-Etienne. Suite aux réactions du Consistoire Central Israélite de Belgique et du Centre pour l'Egalité des Chances, le mot « Juifs » a été remplacé par le mot « Notables » sur les sites internet qui reprennent cette référence. Le 1^{er} mars 2006, Le Centre pour l'Egalité des Chances demande à Monseigneur Léonard, haute autorité du diocèse de Namur-Luxembourg, d'envisager la possibilité d'ôter cette phrase de l'église elle-même. Le 9 mars, le Centre reçoit une réponse du secrétaire de la commission diocésaine d'art sacré les avisant du fait que la phrase incriminée sera modifiée dans le sens souhaité.

55. 3/2

Dessins antisémites et négationnistes sur le site de l'AEL

Au nom de la liberté d'expression et exploitant l'affaire des caricatures de Mahomet, l'AEL a décidé de mettre sur son site des dessins d'un goût pour le moins douteux. L'une reprend deux Juifs en train de compter des cadavres en espérant arriver à 6 millions (pour entretenir, selon eux sans doute, le mythe de la Shoah et faire comprendre qu'il n'y pas eu 6 millions de Juifs exterminés pendant la shoah), l'autre fait allusion au journal d'Anne Frank où Hitler dit « write this one in your diary Anne ». Ces photos se retrouvent sur les liens suivants : <http://www.arabeuropean.org/newsdetail.php?ID=94> et <http://www.arabeuropean.org/article.php?ID=100>. L'information a été transmise au Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme.

56. 2/2

Propos antisémites sur un forum internet

Sur le forum de discussion de www.forum.politics.be, depuis plusieurs jours, une discussion antisémite extrêmement virulente est menée sans aucune réaction des modérateurs. Le 2 février 2006, une partie des propos a été ôtée, mais pas la totalité. Une plainte a été déposée par le Centre pour l'Égalité des Chances à la FCCU (Federal Computer Crime Unit).

57. 2/2

Menaces à l'égard des commerçants du quartier du triangle à Bruxelles

Vers 16h30, l'individu à la base de l'agression de la veille, le 1^{er} février, qui a entre temps été relâché, a réitéré ses menaces. Il est d'abord apparu sur son balcon qui donne sur le quartier du triangle et s'est mis à crier que tous les juifs du quartier allaient sauter vendredi. Il est ensuite descendu dans la rue et s'est approché du premier commerce où il avait pénétré la veille et a continué de plus belle. L'individu a de nouveau été emmené par les forces de l'ordre. Il est aujourd'hui sous surveillance. (PV n° BR.43.L3.5750/2006)

58. 2/2

Un écolier reçoit des lettres anonymes à caractère antisémite à Anvers

Un jeune Juif d'une école de la Ville d'Anvers se voit remettre, en classe, des lettres anonymes dans lesquelles il est écrit : « (...) Juif, je vais te gazer ». La direction et les professeurs n'ont entrepris aucune action. Une plainte a été déposée à la police. (PV n° AN.56LB.013064/2006)

59. 1/2

Menaces à l'égard des commerçants du quartier du triangle à Bruxelles

Dans le quartier du triangle, un individu d'origine nord-africaine est entré d'un magasin sis rue Lambert Crixx et a crié : « Il y a trop de Juifs ici, si vous ne partez pas, vendredi vous allez tous sauter, on va vous faire exploser ». Au moment des faits, le parton qui est effectivement juif ne se trouvait pas sur les lieux, la vendeuse s'est mise à crier et l'individu est sorti. Il a traversé la rue et est entré chez un autre commerçant juif, qui n'était pas présent dans son magasin. Au retour de ce dernier, l'individu lui a barré l'accès à sa boutique ainsi qu'à trois de ses clients. Alors qu'il tenta de raisonner son agresseur, ce dernier lui saisit la gorge en disant que les Juifs gagnaient trop d'argent, qu'ils devaient cesser leurs activités dans le quartier et que vendredi « tout allait sauter ». Lors de la bagarre qui suivit cette altercation, le commerçant a réussi à maîtriser son agresseur qui a ensuite été embarqué par la police. Une plainte a été déposée. (PV n° BR.45.L2.6056/2006)

60. 31/1

Insultes antisémites contre un homme juif à Anvers

Ce jour, un homme se gara de manière réglementaire près d'un hôtel à Anvers. C'est alors que le propriétaire de l'hôtel sorti pour dire au propriétaire du véhicule qu'il devait partir. L'homme refusa en arguant qu'il n'était pas garé fautivement. Le propriétaire de l'hôtel insulta alors l'homme de « sale Juif » et dit « Heil Hitler ». L'homme juif parti à pied et lorsqu'il revint 10 minutes plus tard, le propriétaire de l'hôtel était présent avec un chien et dit « si vous ne déplacez pas immédiatement votre véhicule, je lâche mon chien ». Une plainte a été déposée à la police (PV n° AN.56.LB.012392/2006)

61. 26/1

Désinformation à tendance antisémite dans l'émission « Les Niouzz »

Lors de l'émission télévisée « Les Niouzz » sur RTBF/La Deux, le jeudi 26 janvier à 18h, une séquence controversée, trop partielle a fait l'objet d'une plainte de téléspectateurs auprès du Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme. Le fait : dans cette émission, il a été déclaré : « *En 1967, ce sont les juifs qui attaques les arabes* ». Après avoir visionné et analysé l'enregistrement, le Centre a écrit au Service Médiation de la RTBF. Le 3/4/06, la Médiatrice de la RTBF a répondu que cette phrase est malheureuse et qu'elle ne doute pas, par ailleurs, que le courrier du Centre aura positivement interpellé l'équipe des Niouzz.

62. 25/1

Insultes antisémites à l'encontre d'une jeune fille à Bruxelles

En début d'après-midi, une jeune fille de 22 ans, voilée, dont le compagnon de sa mère est d'origine juive et stigmatisé comme tel dans son quartier, en se rendant chez sa mère, entendit des cris « Sale pute, sale juive ». Elle se retourna pour voir d'où ils venaient et vit un jeune garçon, nord-africain, de son quartier, prénommé Outmann, qui cria à nouveau à la fille : « non, non, cherche pas, c'est moi Outmann, sale pute, sale juive ». Une plainte a été déposée à la police. (PV n° BR.004645/06)

63. 21/1

Insultes et vandalisme à l'encontre d'une famille juive de Bruxelles

Suite à la révélation dans la presse des incidents antisémites à répétition dont est la victime la famille de Monsieur Bernard Rosenberg à Ganshoren, Les jeunes du quartier sont revenus à la charge ce jour. Dans l'après-midi, cette bande de jeunes, dont certains étaient masqués, ont jetés des projectiles vers la voiture de la victime, dont les pneus avaient été crevés dix jours plus tôt. D'autres pavés étaient cachés dans les buissons, ce qui implique clairement que le coup était préparé. Le pavé a enfoncé la carrosserie de la voiture et explosé la lucarne arrière.

64. 18/1

Insultes antisémites contre un membre de la Communauté juive anversoise

Alors qu'un membre de la Communauté juive anversoise roulait en voiture sur Belgiëlei, une personne à moto l'importuna par une conduite gênante et n'arrêta pas de klaxonner. Lorsque la victime voulut se garer, le motard s'arrêta en même temps que la voiture. Il l'insulta alors, lui cria « Vuile Jood » (Sale Juif) et que « Hitler had zijn werk niet afgemaakt » (Hitler n'avait pas fini son travail). Une plainte a été déposée auprès de la police d'Anvers. (n° PV : AN.56.LB.006421/2006)

65. 14/1

Insultes antisémites et actes de vandalisme à l'encontre d'une famille juive bruxelloise

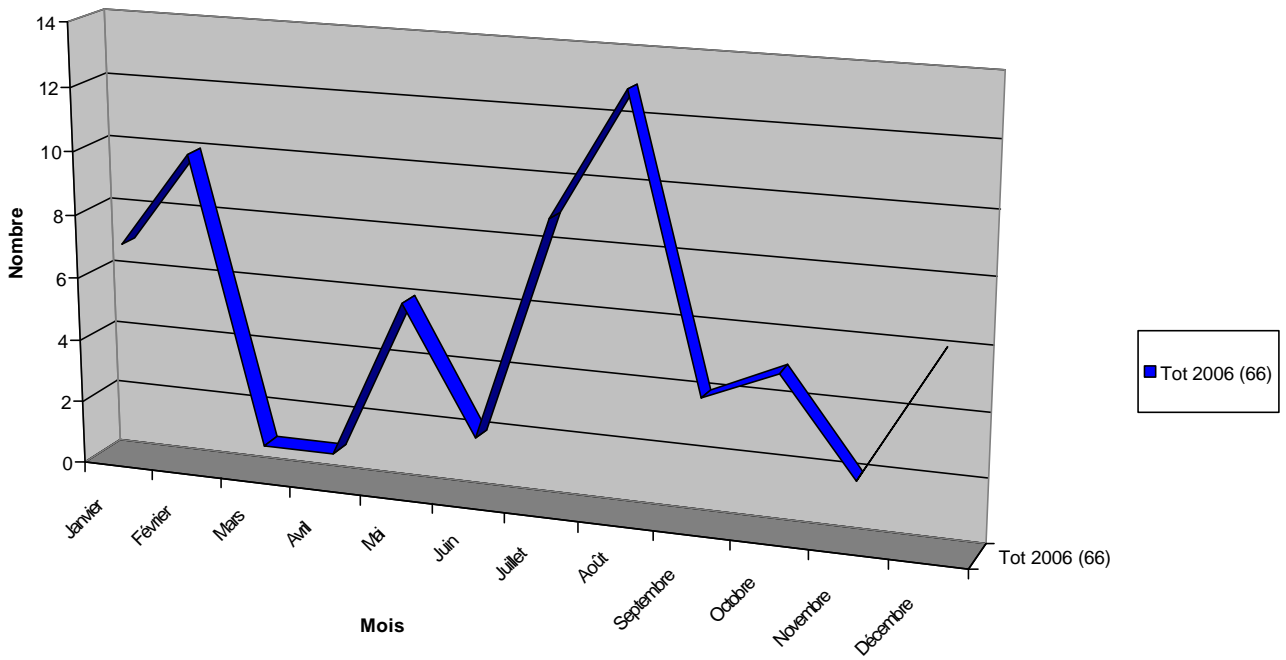
Monsieur Bernard Rosenberg, un homme juif de 46 ans, sa compagne et leurs enfants âgés de 5 et 14 ans recevaient des amis chez eux à Ganshoren. Soudain, vers 22 h, des graviers ont été jetés de l'extérieur sur les carreaux. L'homme se leva pour vérifier ce qui se passait. Devant l'habitation, entre 12 et 15 personnes masquées l'attendaient pour le traiter de "sale Juif" et proférer envers les siens des insultes à caractère raciste telles que "Fils de ta race", "Viens, que je t'enc, le Juif"... Alors qu'une plainte fut déposée au parquet de Bruxelles, le propriétaire des lieux eu la mauvaise surprise de voir les pneus de sa voiture crevés. Il ne s'agit pas du premier incident. La victime a déjà déposé 15 plaintes depuis juin 2004, mais c'est la première fois que l'antisémitisme apparaissait de façon aussi manifeste. Précédemment, on a volé son vélomoteur, devant chez lui, pour l'arroser d'essence et le brûler à l'autre bout du quartier. En 15 mois, il a déjà du remplacer : le pare-brise (cassé) et quatre carreaux (tous cassés un à un), les pneus (les quatre avaient déjà été crevés quatre fois) de sa voiture. Il a fallu refaire la carrosserie qu'on avait rayée. (PV n° BR.002670/06)

66. 5/1

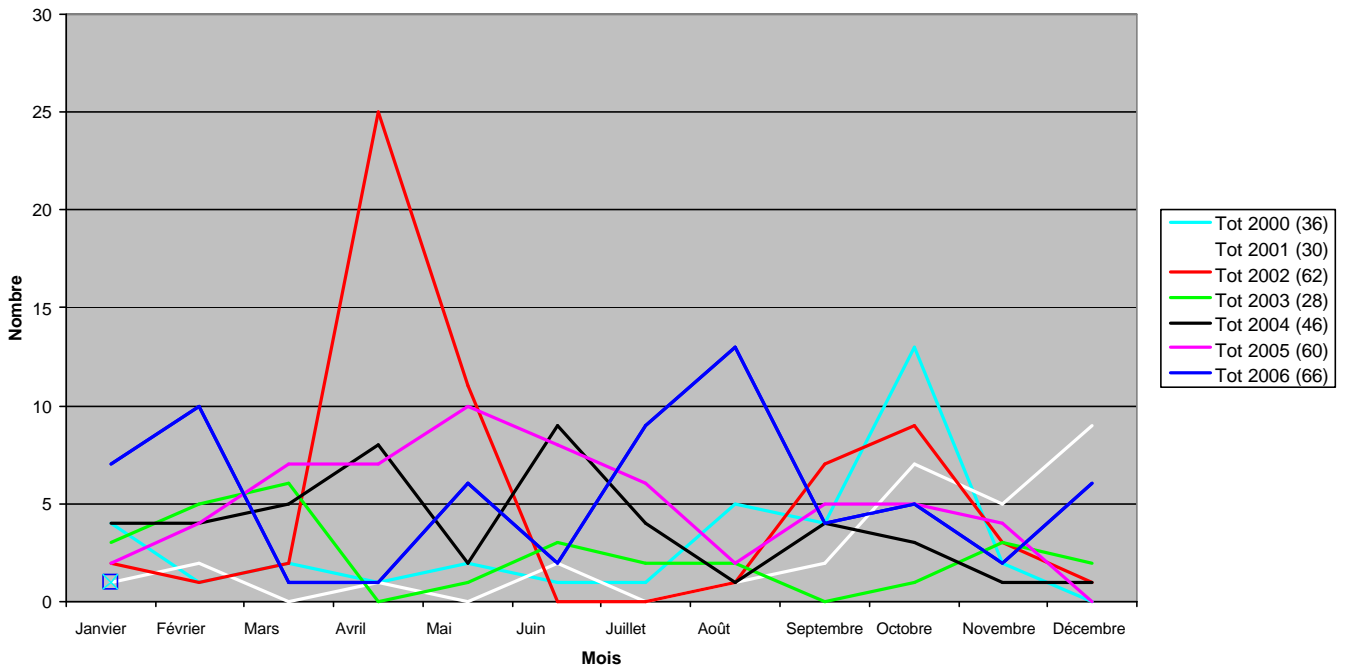
Agression contre un couple religieux anversoïis accompagné de leur bébé dans le train

Un couple de religieux avec un bébé dans les bras rentrait, en train, de Louvain à Anvers, via Malines. Dans le train, ils ont été pris à partie par un voyageur qui a commencé par les insulter. Ensuite, il a sorti un couteau et s'est avancé de façon menaçante vers le couple. La mère s'est enfuie avec le bébé dans les bras ainsi que d'autres voyageurs présents dans le wagon et le contrôleur. Le père, resté seul face à l'agresseur, a dû se défendre pour protéger la fuite de sa femme et son bébé. Il a plusieurs blessures superficielles. Prévenue par GSM, la police des chemins de fer de Malines a appréhendé l'agresseur à l'arrivée du train à Malines. (n° PV : AN.43.LB.001802/2006)

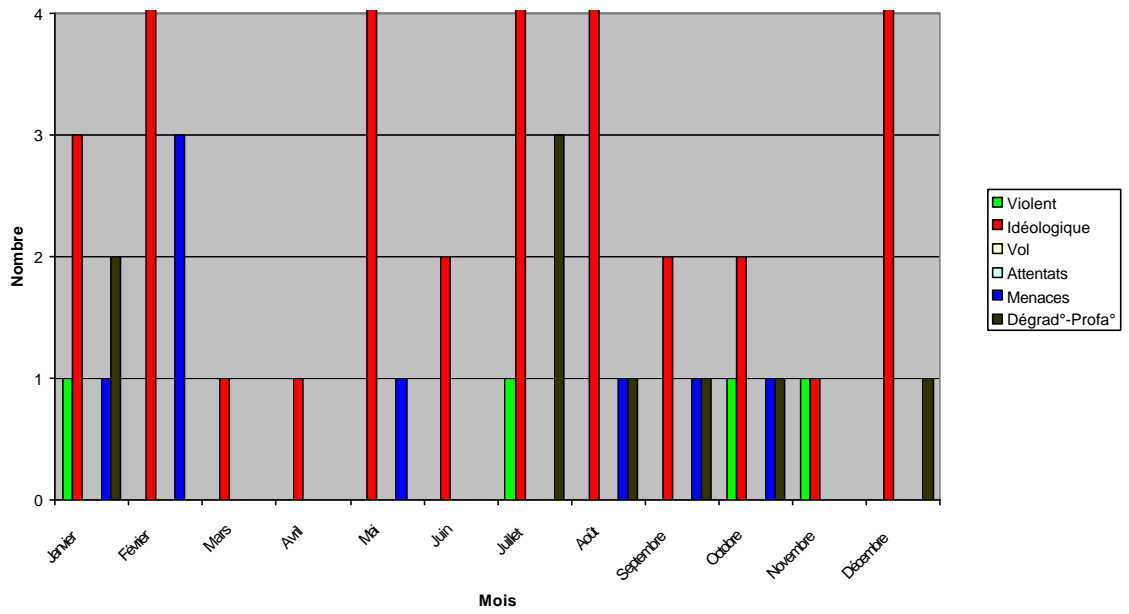
Total 2006



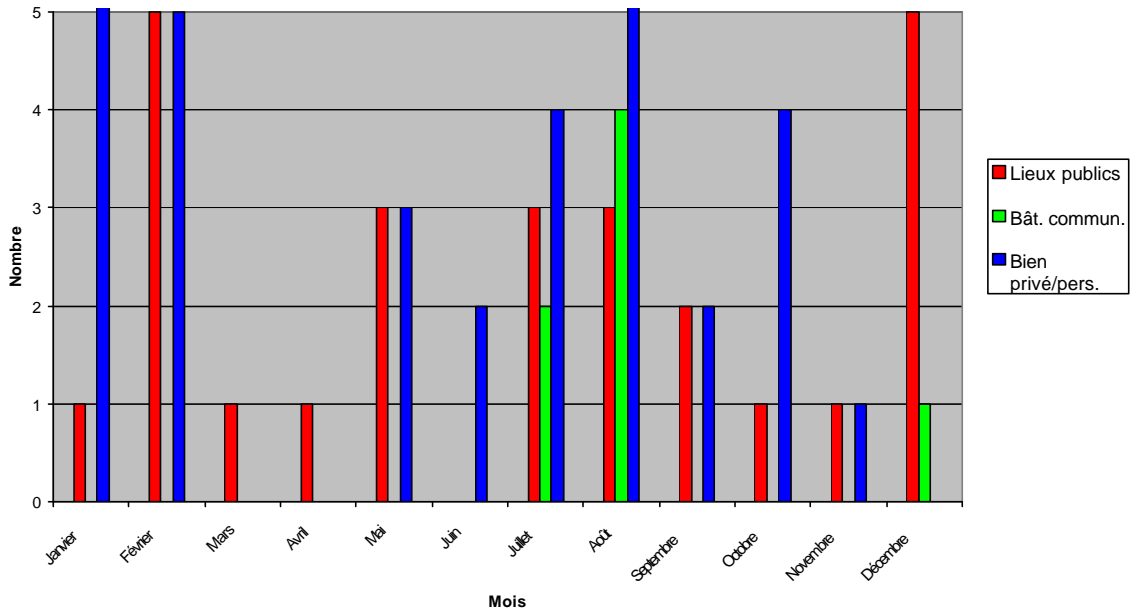
Total pour 2000 à 2006



Types d'actes recensés en 2006



Types de cibles



Villes

